

GROUPEMENT LYON METROPOLE

Tél 04 78 84 18 48

lyonmetropole@lyon-rhone.fff.fr

SECRETARIAT

Mme Christine BLANCHARD /Jean-François BLANCHARD

Les engagements du foot animation et des coupes du groupement en retard se font maintenant par mails.

RAPPEL : Vous avez pour obligation de **renvoyer les originaux feuilles de matchs** aux groupements pour les poules groupements et au District pour les poules labels. Vous pouvez envoyer un exemplaire numérique aux groupements et au District pour être dans les 48h, **mais l'envoi par courrier de l'original est obligatoire**. Merci de votre compréhension.

Suite à un problème de boîte postale (en attente de résolution) adresse à utiliser : **GLM 93 rue du 4 août 69100 VILLEURBANNE**

LYON SPORT METROPOLE : retrait de désignations de toutes les catégories en attente de validation des licences et la mise à disposition par la ville de LYON d'un terrain.

Il est possible que nous retirions également des clubs ou équipes en manquant soit d'effectifs ou de licences par rapport aux nombres d'équipes engagées au vu de quelques forfaits que nous déplorons.

COMMISSION COUPES SENIORS / U17 / U15

Présent : H. MOLINARI

Sauf erreur voici les engagés en Coupes de Groupement. **Devant le peu d'équipes engagées bien vérifier. Merci.**
Pour engager vos équipes vous devez le faire maintenant par mail en précisant le numéro de l'équipe et son niveau.

Coupe GUICHARD ; UGA 2 équipes- VENISSIEUX FC 1 équipe- ASVEL 1 équipe -ES TRINITE 2 équipes D3 et D5 – MAIA SONNIER 1équipe D3 – FC GERLAND – AS BELLECOUR (2) 1 équipe – AS BUERS 1équipe – US MEYZIEU 1 équipe, soit 11 équipes.

U17 : CDFC 1 équipe - UGA 1équipe- ASVEL 1 équipe -ES TRINITE 1 équipe D1 – AS BELLECOUR (2) 1 équipe – AS BUERS 1 équipe, soit 7 équipes.

U15 : ASBGL (2) 1 équipe – CDFC 2 équipes -UGA 1 équipe – FCL 1 équipe – ASVEL 1 équipe -ES TRINITE 1 équipe D1 et 1 équipe D3- AS BELLECOUR (2) 1 équipe – AS BUERS 1 équipe – FCR MULATIERE 1équipe – US MEYZIEU 2 équipes soit 13 équipes.

COMMISSION U13

Présent : Mr Olivier FARGET et Melle DI NOTA Myriam (u13glm@yahoo.fr)

RAPPEL IMPORTANT : Feuille de Matchs : La commission U13 reçoit de plus en plus de feuille de matchs dématérialisées par mail, mais nous vous rappelons que vous devez nous envoyer les originaux, soit par courrier à notre boîte postale, soit en les déposant dans notre boîte aux lettres au Groupement à Villeurbanne, soit en les déposant dans notre boîte aux lettres au District de Lyon et du Rhône de football. Nous sommes indulgents concernant la réception des feuilles de matchs et les délais d'envois de celle-ci.

Les résultats ne seront donc enregistrés et validés que lorsque nous aurons reçu l'original de la feuille de match.

RAPPEL IMPORTANT : L'horaire officiel pour la catégorie U13 est 14 H 00.

Vous avez la possibilité de jouer à un autre horaire que celui préconisé en catégorie U13, mais vous devez avoir l'accord du club adverse et la validation par la commission U13 du Groupement Lyon-Métropole.

Merci d'en prendre note et de faire le nécessaire en informant le président du Groupement et le responsable de la catégorie U13.

RAPPEL IMPORTANT : Lorsque vous nous faites passer vos changements d'horaires par mails ou courriers, merci de noter les numéros des rencontres, les noms et numéros des équipes, les poules, les stades avec l'adresse exacte, ainsi que la date et l'heure.

Courriers, Fax, Courriels des clubs :

UGA DECINES : Mail reçu de Mr BOULEMTAFES Mourad Responsable Sportif du club le jeudi 30 novembre 2021 nous informant de l'inscription d'une équipe supplémentaire en championnat pour la catégorie U13. Celle-ci portera le numéro 4 et intégreras la première phase du championnat U13 qui débuteras le samedi 13 novembre 2021.

AS MONTCHAT : Mail reçu de Mr KESISIAN Henri Président du club le mercredi 29 septembre 2021 au sujet des travaux sur stade Marc Vivien Foé et son indisponibilité pendant plusieurs mois. En ce qui concerne la Catégorie U13, les désignations des rencontres sont fait automatiquement par le logiciel foot-club, et vous devez faire le nécessaire pour inverser les rencontres avec le club que vous devez recevoir pour chaque week-end en fonction de votre situation et des disponibilités du terrain sans oublié de prévenir la commission U13.

VILLEURBANNE UNITED FC : (Poule C - Equipe 3) Mail reçu de Mr Greg DAVEN responsable du football d'animation du club le lundi 4 octobre 2021 nous informant nous informant que la rencontre n° 23832685 opposant VILLEURBANNE UNITED FC 3 au CS LYON 8^{ème} 1 à aura lieu au **stade de la VIABERT** (171 Rue Anatole France à Villeurbanne) le samedi 9 octobre 2021 à 15 H 30.

Feuilles de matchs manquantes : 1^{er} Rappel : Feuilles de matchs à faire parvenir dans les 48 H 00 au Groupement avant application de l'article 22.1 des règlements page 116 de l'annuaire :

- **Journée 4** : (Poule A) Match 23832637 : FC LYON 5 – AS BUERS 1
- **Journée 4** : (Poule A) Match 23832637 : OLYMPIQUE LYONNAIS 5 – VILLEURBANNE UNITED FC 1
- **Journée 4** : (Poule C) Match 23832683 : CDFC CHASSIEU-DECINES 3 – CS LYON 8^{ème} 1
- **Journée 4** : (Poule D) Match 23832712 : FC LYON 3 – ASUL 1
- **Journée 4** : (Poule D) Match 23832713 : VENISSIEUX FC 3 – CS LYON 8^{ème} 2
- **Journée 4** : (Poule E) Match 23832697 : FC ROULE LA MAULATIERE 1 – FC LYON 6
- **Journée 4** : (Poule E) Match 23832698 : ES CHARLY 1 – FCBE FEYZIN BELLE ETOILE 1
- **Journée 4** : (Poule F) Match 23832772 : AS BELLECOUR-PERRACHE 1 – AS BRON GRAND LYON 3
- **Journée 4** : (Poule G) Match 23832757 : FC LYON 4 – AS BUERS 3
- **Journée 4** : (Poule G) Match 23832758 : VENISSIEUX FC 6 – ASVEL 2
- **Journée 4** : (Poule G) Match 23832759 : SC BRON TERRAILLON LA PERLE 1 - AS MONTCHAT 6
- **Journée 4** : (Poule H) Match 23832817 : US MEYZIEU 3 – FC LYON 7
- **Journée 4** : (Poule I) Match 23832845 : US MEYZIEU 4 – JS IRIGNY 1
- **Journée 4** : (Poule I) Match 23832846 : AS MONTCHAT 7 – CDFC CHASSIEU-DECINES 4
- **Journée 4** : (Poule I) Match 23832847 : FCBE FEYZIN BELLE ETOILE 2 – UGA DECINES 2
- **Journée 4** : (Poule J) Match 23832860 : FC LYON 9 – US MEYZIEU 5
- **Journée 4** : (Poule J) Match 23832861 : SC BRON TERRAILLON LA PERLE 3 – ES TRINITE 4
- **Journée 4** : (Poule J) Match 23832862 : COM SAINT FONTS 2 – VENISSIEUX FC 7F
- **Journée 4** : (Poule K) Match 23832875 : SC BRON TERRAILLON LA PERLE 2 – US MEYZIEU 6
- **Journée 4** : (Poule K) Match 23832877 : JS IRIGNY 2 – OLYMPIQUE DE PIERRE-BENITE 1
- **Journée 4** : (Poule L) Match 23832908 : AS BELLECOUR-PERRACHE 4 – FC ROULE LA MULATIERE 2
- **Journée 4** : (Poule L) Match 23832909 : VENISSIEUX FC 8 – SC BRON TERRAILLON LA PERLE 4
- **Journée 4** : (Poule L) Match 23832910 : FC GERLAND 4 – FC LYON 10

Feuilles de matchs manquantes : 2^{ème} rappel - Feuilles de matchs à faire parvenir au Groupement avant application de l'article 22.1 des règlements page 120 de l'annuaire :

- **Journée 3** : (Poule A) Match 23832634 : AS MONTCHAT 1 – OLYMPIQUE LYONNAIS 5
- **Journée 3** : (Poule B) Match 23832664 : AS MONTCHAT 3 – VILLEURBANNE-UNITED FC 2
- **Journée 3** : (Poule D) Match 23832709 : AS MONTCHAT 2 – VENISSIEUX FC 3
- **Journée 3** : (Poule E) Match 23832694 : VENISSIEUX FC 4 – ES CHARLY 1
- **Journée 3** : (Poule H) Match 23832814 : AS ALGERIENNE VILLEURBANNE 1 – AS MONTCHAT 5

- **Journée 3** : (Poule I) Match 23832843 : JS IRIGNY 1 – FCBE FEYZIN BELLE ETOILE 2
- **Journée 3** : (Poule I) Match 23832844 : CDFC CHASSIEU-DECINES 4 – US MEYZIEU 4
- **Journée 3** : (Poule J) Match 23832857 : VENISSIEUX FC 7F – SC BRON TERRAILLON LOA PERLE 3
- **Journée 3** : (Poule J) Match 23832858 : US MEYZIEU 5 – COM SAINT FONTS 2
- **Journée 3** : (Poule L) Match 23832905 : FC ROULE MULATIERE 2 – VENISSIEUX FC 8

Feuilles de matchs non parvenues : 3^{ème} rappel - Feuilles de matchs à faire parvenir au Groupement avant application de l'article 22.1 des règlements page 120 de l'annuaire :

- **Journée 2** : (Poule C) Match 23832677 : CDFC CHASSIEU-DECINES 3 – FC GERLAND 1
- **Journée 2** : (Poule D) Match 23832707 : VENISSIEUX FC 3 – FC GERLAND 2
- **Journée 2** : (Poule E) Match 23832693 : FCBE FEYZIN BELLE ETOILE 1 – FC LYON 6
- **Journée 2** : (Poule F) Match 23832766 : AS BELLECOUR-PERRACHE 1 – VENISSIEUX FC 5
- **Journée 2** : (Poule G) Match 23832752 : VENISSIEUX FC 6 – SC BRON TERRAILLON LA PERLE 1
- **Journée 2** : (Poule H) Match 23832813 : AS BELLECOUR-PERRACHE 3 – FC LYON 7
- **Journée 2** : (Poule I) Match 23832840 : AS MONTCHAT 7 – FCBE FEYZIN BELLE ETOILE 2
- **Journée 2** : (Poule I) Match 23832810 : CDFC CHASSIEU-DECINES 4 – JS IRIGNY 1
- **Journée 2** : (Poule J) Match 28832854 : FC LYON 9 – VENISSIEUX FC 7F
- **Journée 2** : (Poule J) Match 28832855 : SC BRON TERRAILLON LA PERLE 3 – COM SAINT FONTS 2
- **Journée 2** : (Poule K) Match 28832870 : UGA DECINES 3 – JS IRIGNY 2
- **Journée 2** : (Poule K) Match 28832871 : FC GERLAND 3 – US MEYZIEU 6
- **Journée 2** : (Poule L) Match 23832902 : AS BELLECOUR-PERRACHE 4 – AS ALGERIENNE VILLEURBANNE 2
- **Journée 2** : (Poule L) Match 23832903 : VENISSIEUX FC 8 – SC BRON TERRAILLON LA PERLE 4
- **Journée 2** : (Poule L) Match 23832904 : FC GERLAND 4 – FC LYON 10

COMMISSION FESTIVAL U13

Présent : Mr Olivier FARGET et Melle DI NOTA Myriam (u13glm@yahoo.fr)

Liste des équipes inscrites d'office : pour le Festival U13 en date du lundi 27 septembre 2021 (**26 équipes**) :

OLYMPIQUE LYONNAIS (1) – ASUL (1) - ASVEL (1) – C.O.M. SAINT FONTS (1)- US MEYZIEU (1) – ES CHARLY (1) UGA DECINES (1) - FCBE FEYZIN BELLE ETOILE (1) – FC LYON (1) – JS IRIGNY (1) – FC ROULE LA MULATIERE (1) - AS BUERS (1) - USM PIERRE-BENITE (1) AS MONTCHAT (1) – ES TRINITE (1) – AS ALGERIENNE VILLEURBANNE (1) – FC GERLAND (1) - AS BELLECOUR-PERRACHE (1) - CDFC CHASSIEU-DECINES (1) - AS BRON GRAND LYON (1) – CS LYON 8^{ème} (1) - OLYMPIQUE DE PIERRE-BENITE (1) - VILLEURBANNE UNITED FC (1) – VENISSIEUX FC (1) – SC BRON TERRAILLON LA PERLE (1) – LYON SPORT METROPOLE (1).

Rappel des règles pour le bon déroulement des plateaux du Festival U13 :

- Lors du tirage au sort du Festival U13, le club qui est tiré en premier à la charge du bon déroulement du plateau (organisation, sécurité, gestion de la feuille de match) et doit retourner la feuille de match et les feuilles de l'épreuve de jonglerie dans les délais (**48 heures**) au groupement LYON-METROPOLE.
- Vous devez télécharger les feuilles de matchs homologuées sur le site internet du District du Rhône de Football dans l'onglet groupement puis foot d'animation à cette adresse :
- Feuille de match et règlement du Festival U13 (à présenter par le club recevant aux autres clubs) : <https://lyon-rhone.fff.fr/wp-content/uploads/sites/105/2019/09/Feuille-de-match-de-Coupe-U13.pdf>
- Feuille d'effectifs et de jongles du Festival U13 (à présenter par le club recevant aux autres clubs) : <https://lyon-rhone.fff.fr/wp-content/uploads/sites/105/2019/09/Feuille-de-jonglerie-Coupe-U13.pdf>
- Le club recevant doit (suite au tirage et à la parution des poules) remplir cette feuille de match ainsi que les feuilles de jongles (Type de coupe, date, nom des clubs, numéros des Clubs) accompagné des autres clubs.

Règlement du Festival U13 : Horaire Obligatoire (14 H 00) :

- Rendez vous sur les stades à **13 H 15**.
- Début de l'épreuve de jonglerie à **13 H 40** (Chaque joueur doit être en possession de son ballon)
- Début des rencontres à **14 H 00** précise (Horaire Obligatoire).

- Un joueur(e) ne pourra être inscrit (e) sur la feuille de match que si il (elle) en possession de sa licence ou, à défaut, d'une pièce d'identité avec sa photo et muni (e) d'un certificat médical qui peut-être celui figurant sur la demande de licence (original ou copie) établie au nom du joueur (e) et comportant le nom du médecin, la date de l'examen et sa signature manuscrite.
- L'équipe se compose de **8 joueurs** dont un gardien de but et de **3 remplaçants**.
- Pour les plateaux à **4 équipes**, les équipes joueront **3 matches de 20 minutes** (sans mi-temps).
- Pour les plateaux à **3 équipes**, les équipes joueront **2 matches de 30 minutes** (sans mi-temps).
- Ballon taille N°4
- Hors-jeu sanctionnés à partir de la ligne médiane.
- Les remplacements sont illimités et effectués à un arrêt de jeu.
- Coups francs directes ou indirectes en fonction de la faute (cf. lois du jeu foot à 8 sur site du District).
- Les joueurs adverses se placent à 6 m.
- Le gardien n'a pas la possibilité de se saisir du ballon à la main, dans sa surface de réparation, sur une passe d'un partenaire. Si c'est le cas, l'arbitre sifflera un coup franc indirect sur la ligne des 13m au plus proche de la faute.
- Interdiction pour le gardien de relancer le ballon de volée ou de ½ volée. Si c'est le cas, l'arbitre sifflera un coup franc indirect sur la ligne des 13m au plus proche de la faute.
- Sur une sortie de but la remise en jeu est réalisée aux 9m (au niveau du point de penalty) et non sur la ligne des 13m
- Sur toutes les reprises de jeu l'adversaire le plus proche doit se trouver au minimum à 6m.
- Dimension de la surface de réparation : 26m de large sur 13m de profondeur.

En l'absence d'arbitre officiel, l'arbitrage :

- Se fera à la pièce pour les poules de 4.
- Incombera à l'éducateur de l'équipe qui ne joue pas pour les poules de 3.
- Chaque joueur doit être muni d'un ballon pour l'épreuve de jonglerie.
- Chaque équipe doit être en possession d'un second jeu de maillots ou un jeu de chasuble.

ATTENTION :

- Pour le bon déroulement des plateaux du "Festival U13" les rotations entre chaque match doivent être rapides. Durée du plateau = 1 heure 20 minutes (plateau de 4 équipes)
- Tous les enfants doivent participer.

Points : Points attribués : Victoire (3 points) – Match nul (1 point) – Match perdu (0 point).

Classement : S'il y a égalité entre deux équipes au niveau des points.

Il faut pour les départager prendre en compte dans cet ordre les éléments suivants :

- Goal average particulier.
- Epreuve de jonglerie que l'on réalise systématiquement avant le début des rencontres.
- Goal average général.

Nouvelles mesures réglementaires de l'épreuve de jonglerie : *L'épreuve de jonglerie (voir règlement sur la feuille épreuve de jonglerie) est à réaliser obligatoirement avant le début des rencontres. Dans le cas où celle-ci ne serait pas effectuée, aucune équipe ne sera qualifiée pour le tour suivant. Si une ou plusieurs équipes ne réalisent pas l'épreuve de jonglerie avant les rencontres, l'ensemble de leurs rencontres seront considérées comme perdues.*

Déroulement de l'épreuve de jonglerie :

Les éducateurs se réunissent avec la feuille de match à remplir. Ils réunissent les joueurs des deux équipes (A avec B et C avec D) afin de rappeler le règlement de l'épreuve de jonglerie.

Puis, les enfants réalisent l'épreuve de jonglerie en binôme (un joueur de chaque équipe).

Chaque joueur compte les jonglages de son adversaire et les résultats sont annoncés au fur et à mesure aux éducateurs.

Objectif :

- Pieds(s) : 50 contacts.
- Tête : 20 contacts.
- Levée du ballon au pied pour le jonglage au(x) pied(s) et à la main pour le jonglage tête.

- Aucune surface de rattrapage.
- Tous les enfants participent et réalisent deux essais au(x) pied(s) et deux essais à la tête.
- Le deuxième essai est réalisé uniquement si le premier n'a pas permis d'atteindre l'objectif fixé.
- Seul le meilleur essai au(x) pied(s) et à la tête de chaque joueur est pris en compte.

Comptage des points : Il s'effectue sur le total des 8 meilleurs résultats (addition des résultats pieds + tête) sur les 11 participants. En cas d'égalité prendre le meilleur 9^{ème}, le meilleur 10^{ème} et enfin le meilleur 11^{ème}.

1^{er} tour : Samedi 23 octobre 2021 à **14 H 00 (Horaire Obligatoire)**.

Poule 1 : VENISSIEUX FC 1 / AS ALGERIENNE VILLEURBANNE 1 / FC LYON 1 / JS IRIGNY 1 (Stade Auguste Delaune)

Poule 2 : AS BRON GRAND LYON 1 / FC GERLAND 1 / VILLEURBANNE-UNITED FC 1 / ES CHARLY 1 (Stade Jean Jaurès)

Poule 3 : ES TRINITE 1 / LYON SPORT METROPOLE 1 / ASUL 1 / SC BRON TERRAILLON LA PERLE 1 (Stade Jules Bavozet)

Poule 4 : ASVEL 1 / US MEYZIEU 1 / COM SAINT FONS 1 / AS MONTCHAT 1 (Stade des Iris)

Poule 5 : AS BELLECOUR-PERRACHE 1 / UGA DECINES 1 / OLYMPIQUE DE PIERRE-BENITE 1 (Stade Sonny Anderson)

Poule 6 : CDFC CHASSIEU-DECINES 1 / FC ROULE LA MULATIERE 1 / OLYMPIQUE LYONNAIS 1 (Stade Romain Tisserand)

Poule 7 : AS BUERS 1 / FCBE FEYZIN BELLE ETOILE 1 / CS LYON 8^{ème} 1 (Stade Armand)

Les équipes classées 1^{ère} et 2^{ème} de chaque poule seront qualifiées pour le second tour du Festival U13.

Les deux meilleures équipes classées 3^{ème} des poules de 4 seront qualifiées pour le second tour du Festival U13.

Les équipes non qualifiées du 1^{er} tour du Festival U13 rejoindront la coupe principale du GLM pour le second tour.

COMMISSION COUPE DE GROUPEMENT U13

Présent : Mr Olivier FARGET et Melle DI NOTA Myriam (u13glm@yahoo.fr)

Liste des équipes inscrites en coupe de Groupement en date du lundi 27 septembre 2021 (54 équipes) :

OLYMPIQUE LYONNAIS (5) – ASVEL (2/3/4) – C.O.M. SAINT FONS (2) - US MEYZIEU (2/3/4/5/6) - UGA DECINES (2/3/4) - FCBE FEYZIN BELLE ETOILE (2) – FC LYON (2/3/4/5/6/7) - JS IRIGNY (2) – FC ROULE LA MULATIERE (2) - AS BUERS (2/3) - AS MONTCHAT (2/3/4/5/6/7) - ES TRINITE (2/3/4) - AS BELLECOUR-PERRACHE (2/3) - FC GERLAND (2/3) - CDFC CHASSIEU-DECINES (2/3/4) - AS BRON GRAND LYON (2/3) - CS LYON 8^{ème} (2) - VILLEURBANNE UNITED FC (2/3) - VENISSIEUX FC (2/3/4/5/6) - SC BRON TERRAILLON LA PERLE (2/3/4) – LYON SPORT METROPOLE (2).

UGA DECINES : Mail reçu de Mr BOULEMTAFES Mourad Responsable Sportif du club le jeudi 30 novembre 2021 nous informant de l'inscription d'une équipe supplémentaire en coupe de Groupement Catégorie U13.

US MEYZIEU : Mail reçu de Mr CALAIS Christophe Président du club le dimanche 3 octobre 2021 nous informant de l'inscription avec un peu de retard de 5 équipes en coupe de Groupement Catégorie U13.

Rappel des règles pour le bon déroulement de la Coupe de Groupement U13 :

- Lors du tirage au sort de la coupe de Groupement U13, le club qui est tiré en premier à la charge du bon déroulement du plateau (organisation, sécurité, gestion de la feuille de match) et doit retourner la feuille de match et les feuilles de l'épreuve de jonglerie dans les délais (**48 heures**) au groupement LYON-METROPOLE.

- Vous devez télécharger les feuilles de matchs homologuées sur le site internet du District du Rhône de Football dans l'onglet groupement puis foot d'animation à cette adresse :

- Feuille de match et règlement de la coupe de Groupement U13 (à présenter par le club recevant aux autres clubs) :

<https://lyon-rhone.fff.fr/wp-content/uploads/sites/105/2019/09/Feuille-de-match-de-Coupe-U13.pdf>

- Feuille d'effectifs et de jongles de la coupe de Groupement U13 (à présenter par le club recevant aux autres clubs) :

<https://lyon-rhone.fff.fr/wp-content/uploads/sites/105/2019/09/Feuille-de-jonglerie-Coupe-U13.pdf>

- Le club recevant doit (suite au tirage et à la parution des poules) remplir cette feuille de match ainsi que les feuilles de jongles (Type de coupe, date, nom des clubs, numéros des Clubs) accompagné des autres clubs.

Règlement de la Coupe de Groupement U13 : Horaire Obligatoire (14 H 00) :

- Rendez vous sur les stades à **13 H 15**.

- Début de l'épreuve de jonglerie à **13 H 40** (Chaque joueur doit être en possession de son ballon)

- Début des rencontres à **14 H 00** précise (Horaire Obligatoire).

- Un joueur(e) ne pourra être inscrit (e) sur la feuille de match que si il (elle) en possession de sa licence ou, à défaut, d'une pièce d'identité avec sa photo et muni (e) d'un certificat médical qui peut-être celui figurant sur la demande de licence (original ou copie) établie au nom du joueur (e) et comportant le nom du médecin, la date de l'examen et sa signature manuscrite.
- L'équipe se compose de **8 joueurs** dont un gardien de but et de **3 remplaçants**.
- Pour les plateaux à **4 équipes**, les équipes joueront **3 matches de 20 minutes** (sans mi-temps).
- Pour les plateaux à **3 équipes**, les équipes joueront **2 matches de 30 minutes** (sans mi-temps).
- Ballon taille N°4
- Hors-jeu sanctionnés à partir de la ligne médiane.
- Les remplacements sont illimités et effectués à un arrêt de jeu.
- Coups francs directes ou indirectes en fonction de la faute (cf. lois du jeu foot à 8 sur site du District).
- Les joueurs adverses se placent à 6 m.
- Le gardien n'a pas la possibilité de se saisir du ballon à la main, dans sa surface de réparation, sur une passe d'un partenaire. Si c'est le cas, l'arbitre sifflera un coup franc indirect sur la ligne des 13m au plus proche de la faute.
- Interdiction pour le gardien de relancer le ballon de volée ou de ½ volée. Si c'est le cas, l'arbitre sifflera un coup franc indirect sur la ligne des 13m au plus proche de la faute.
- Sur une sortie de but la remise en jeu est réalisée aux 9m (au niveau du point de penalty) et non sur la ligne des 13m
- Sur toutes les reprises de jeu l'adversaire le plus proche doit se trouver au minimum à 6m.
- Dimension de la surface de réparation : 26m de large sur 13m de profondeur.

En l'absence d'arbitre officiel, l'arbitrage :

- Se fera à la pièce pour les poules de 4.
- Incombera à l'éducateur de l'équipe qui ne joue pas pour les poules de 3.
- Chaque joueur doit être muni d'un ballon pour l'épreuve de jonglerie.
- Chaque équipe doit être en possession d'un second jeu de maillots ou un jeu de chasuble.

ATTENTION :

- Pour le bon déroulement des plateaux de la "Coupe de Groupement U13" les rotations entre chaque match doivent être rapides. Durée du plateau = 1 heure 20 minutes (plateau de 4 équipes)
- Tous les enfants doivent participer.

Points : Points attribués : Victoire (3 points) – Match nul (1 point) – Match perdu (0 point).

Classement : S'il y a égalité entre deux équipes au niveau des points.

Il faut pour les départager prendre en compte dans cet ordre les éléments suivants :

- Goal average particulier.
- Epreuve de jonglerie que l'on réalise systématiquement avant le début des rencontres.
- Goal average général.

Nouvelles mesures réglementaires de l'épreuve de jonglerie : *L'épreuve de jonglerie (voir règlement sur la feuille épreuve de jonglerie) est à réaliser obligatoirement avant le début des rencontres. Dans le cas où celle-ci ne serait pas effectuée, aucune équipe ne sera qualifiée pour le tour suivant. Si une ou plusieurs équipes ne réalisent pas l'épreuve de jonglerie avant les rencontres, l'ensemble de leurs rencontres seront considérées comme perdues.*

Déroulement de l'épreuve de jonglerie :

Les éducateurs se réunissent avec la feuille de match à remplir. Ils réunissent les joueurs des deux équipes (A avec B et C avec D) afin de rappeler le règlement de l'épreuve de jonglerie. Puis, les enfants réalisent l'épreuve de jonglerie en binôme (un joueur de chaque équipe). Chaque joueur compte les jonglages de son adversaire et les résultats sont annoncés au fur et à mesure aux éducateurs.

Objectif :

- Pieds(s) : 50 contacts.
- Tête : 20 contacts.
- Levée du ballon au pied pour le jonglage au(x) pied(s) et à la main pour le jonglage tête.
- Aucune surface de rattrapage.

- Tous les enfants participent et réalisent deux essais au(x) pied(s) et deux essais à la tête.
- Le deuxième essai est réalisé uniquement si le premier n'a pas permis d'atteindre l'objectif fixé.
- Seul le meilleur essai au(x) pied(s) et à la tête de chaque joueur est pris en compte.

Comptage des points : Il s'effectue sur le total des 8 meilleurs résultats (addition des résultats pieds + tête) sur les 11 participants. En cas d'égalité prendre le meilleur 9ème, le meilleur 10^{ème} et enfin le meilleur 11^{ème}.

1^{er} tour : Samedi 23 octobre 2021 à 14 H 00.

Poule 1 : FC LYON 6 / AS MONTCHAT 7 / ES TRINITE 2 / CDFC CHASSIEU-DECINES 4 (Stade à confirmer)

Poule 2 : US MEYZIEU 2 / FC LYON 3 / VENISSIEUX FC 3 / ASVEL 4 (Stade Des Sèrvizières)

Poule 3 : FC LYON 7 / AS BUERS 2 / VENISSIEUX FC 2 / ES TRINITE 3 (Stade à confirmer)

Poule 4 : VILLEURBANNE-UNITED FC 2 / AS BRON GRAND LYON 3 / ASVEL 3 / AS MONTCHAT 6 (Stade de la Viabert)

Poule 5 : SC BRON TERRAILLON LA PERLE 2 / US MEYZIEU 4 / AS MONTCHAT 2 / LYON SPORT METROPOLE 2 (Stade Léo Lagrange)

Poule 6 : AS BRON GRAND LYON 2 / US MEYZIEU 6 / AS BELLECOUR-PERRACHE 3 / AS MONTCHAT 4 (Stade Jean Jaurès)
exceptionnellement matchs a 10H BRON recevant un autre plateau du festival U 13 à 14h.

Poule 7 : FC GERLAND 2 / VENISSIEUX FC 4 / CDFC CHASSIEU-DECINES 2 / VILLEURBANNE-UNITED FC 3 (Stade Des Channées)

Poule 8 : FCBE FEYZIN BELLE ETOILE 2 / US MEYZIEU 5 / AS MONTCHAT 3 / VENISSIEUX FC 5 (Stade Jean Bouin)

Poule 9 : FC ROULE LA MULATIERE 2 / US MEYZIEU 3 / FC GERLAND 3 / UGA DECINES 3 (Stade Danilo)

Poule 10 : JS IRIGNY 2 / SC BRON TERRAILLON LA PERLE 3 / FC LYON 4 / AS BUERS 3 (Stade d'Yvours)

Poule 11 : AS MONTCHAT 5 / AS BELLECOUR-PERRACHE 2 / CDFC CHASSIEU-DECINES 3 / OLYMPIQUE LYONNAIS 5 (Stade Marc Vivien Foé)

Poule 12 : COM SAINT FONTS 2 / VENISSIEUX FC 6 / ASVEL 2 / FC LYON 5 (Stade de la Cressonnière)

Poule 13 : CS LYON 8^{ème} 2 / UGA DECINES 4 / SC BRON TERRAILLON LA PERLE 4 (Stade Michel Saez)

Poule 14 : UGA DECINES 2 / FC LYON 2 / ES TRINITE 4 (Stade Raymond Troussier)

COMMISSION U11

Responsable : Mme Blanc Séverine (u11glm@laposte.net)

Les clubs devront remplir des feuilles de match vierges et se référer au PV pour les horaires

Le club recevant :

Fournit la feuille de match.

Remplit la description du plateau (date, site, n° de plateau, poule, équipes participantes).

*Remplir correctement la feuille (Numéro de licence,
NOM et Prénom de tous les acteurs de la rencontre).*

Retourne la feuille (Originale) dans les 48 heures au GLM.

Il est OBLIGATOIRE d'avoir une extraction de licences à jour sur le plateau

TRES PEU DE RETOUR DE FEUILLES DE PLATEAUX DEPUIS LA 1ERE JOURNEE. NE TARDEZ PAS A LES ENVOYER

QUELQUES CORRECTIFS DANS LES DIFFERENTES POULES

Mise en ligne sur le site du district et envoyées aux clubs par mail (en Poule F l'horaire par défaut est bien 11H)

- **Poule B** : plateau B501 du 16.10 à il faut lire FCL (15) équipe recevante et NON OL(2)

- **Poule D** : plateau D404 du 9.10 à il faut lire ASVEL (4) (équipe recevante) – VUFC (3) – VENISSIEUX FC (5) – MONTCHAT (5).

- **Poule D** : plateau D504 du 16.10 à VENISSIEUX FC (7F) retiré du plateau se déroulant à ASVEL (4). Pratique 100% FUN FOOT FEMININ

- **Poule E** : plateau E501 du 16.10 à il faut lire TRINITE (4) équipe recevante et NON LYON SPORT METROPOLE (forfait pour la 1ere phase)

- **Poule E** : LYON SPORT METROPOLE 1 remplacé par EXEMPT (1) pour les 2 derniers plateaux

- **Poule F** : plateau F504 du 16.10 à SCBTP (3F) retiré du plateau se déroulant au FCL (12). Pratique 100% FUN FOOT FEMININ.
- **Poule F** : LYON SPORT METROPOLE 2 remplacé par SCBTP (4) pour les 2 derniers plateaux

Mails reçus des clubs :

AS MONTCHAT : Plateau E404 du 9.10 à 11H stade JUNINHO

AS ALGERIENNE : Aucune équipes engagées lors de cette 1ere phase. Lu et Noté.

FCL : plateau D401 du 9.10 à 11H stade EBRARD

Plateau E403 du 9.10 à 11H stade VUILLERMET

Plateau F504 du 16.10 à 11 stade EBRARD

US MEYZIEU : Tous les plateaux à 10H stade des Servizieres.

SCBTP : Inscription d'une équipe supplémentaire. Lu et Noté. Elle intégrera la poule F à partir de la 4eme journée en remplacement LYON SPORT METROPOLE 2.

plateau F404 du 9.10 : ROULE (2) - GERLAND (4) - MEYZIEU (6) - **SCBTP (4)**

plateau F503 du 16.10 : VENISSIEUX FC (6) - **SCBTP (4)** - FCL (16) - FCL (14)

V.U.F.C : Horaires des plateaux à 14H

O.LYONNAIS : Horaires des plateaux à 11H

FC VENISSIEUX : Plateau A401 du 9.10 à 11H stade DELAUNE

Plateau B504 du 16.10 à 11H stade GERIN

Plateau D402 du 9.10 à 11H stade GERIN

Plateau E401 du 9.10 à 11H stade DELAUNE

Plateau F401 du 9.10 à 14H stade GERIN

Plateau F503 du 16.10 à 14H stade GERIN

JS IRIGNY : Inscription de 2 équipes. Vos 2 équipes intègrent la poule C et la poule E en lieu et place de l'AS ALGERIENNE. MERCI aux CLUBS DE CES 2 POULES DE BIEN EN PRENDRE NOTE.

Pour rappel, les feuilles de plateaux doivent être envoyés au GLM. Aucunes copies par mail ne sera prise en compte pour les résultats.

Attention pour la journée 5 du 16 octobre pratique FUN FOOT Voir le lien ci-dessous pour l'organisation des plateaux : <https://lyon-rhone.fff.fr/wp-content/uploads/sites/105/2020/09/FUN-FOOT-Pratique-diversif%C3%A9.pdf>

COMMISSION U9

Responsable : Thierry COIGNOT

Mail des clubs

UGA : inscription de deux nouvelles équipes soit 6 au total.

VENISSIEUX FC : festi foot en U9 sur le stade L.GERIN

JS IRIGNY : proposition d'accueillir les festi foot . Remerciements

FESTI-FOOT DU 16 OCTOBRE

Site CHARLY Stade R. BOURETTE à 9H30

CHARLY 3-4 / ES TRINITE 3-4 / ASVEL 3-4 / UGA 3-4

Site ASUL Stade SEVERINE à 9H30

ASUL 2-3 / UGA 5-6 / FC GERLAND 3-4 / AS MONTCHAT 5-6

Site FC GERLAND Stade des CHANNEES à 9H30

FC GERLAND 1-2 / CHARLY 1-2 / AS MONTCHAT 3-4 / VENISSIEUX FC 3-4

Site VENISSIEUX FC Stade L.GERIN à 9H30

VENISSIEUX FC 5-6 / FC GERLAND 5F / SCBTP 7F / FCL 13-14-15 / AS MONTCHAT 11

Site AS BUERS Stade ARMAND à 9H30

AS BUERS 2-3 / US MEYZIEU 3-4 / AS MONTCHAT 1-2 / AS BELLECOUR 3-4

Site FC LYON Stade EBRARD à 9H30

FCL 3-4 / AS MONTCHAT 7-8 / VILL UNITED 3-4 / SCBTP 3-4

Site AS BELLECOUR Stade S. ANDERRSON à 9H30

AS BELLECOUR 1-2 / O.PIERRE BENITE 1-2 / ES TRINITE 1-2 / VILL UNITED 1-2

Site CHASSIEU DECINES Stade TISSERAND à 9H30

CDFC 1-2 / US MEYZIEU 1-2 / O.LYONNAIS 3F / FCL 1-2 / ASUL 1

Site CHASSIEU DECINES Stade TISSERAND à 9H30

CDFC 3-4 / FEYZIN 3-4F / CO ST FONTS 3 / FCL 11-12 / VENISSIEUX FC 7F

Site US MEYZIEU Stade des SERVIZIERES à 9H30

USZ MEYZIEU 5-6 / FCL 5-6 / ASVEL 5 / ES TRINITE 5 / AS BUERS 1 / ASBGL 3

Site US MEYZIEU Stade des SERVIZIERES à 9H30

US MEYZIEU 7-8 / FCL 7-8 / ASVEL 6 / ES TRINITE 6 / SCBTP 5-6

Site SCBTP Stade L. LAGRANGE à 9H30

SCBTP 1-2 / FCL 9-10 / UGA 1-2 / AS MONTCHAT 9-10

Site FCR MULATIERE Stade DANILO à 9H30

FCR MULATIERE 1-2 / ASVEL 1-2 / O.LYONNAIS 1-2 / JS IRIGNY 1-2

Site CO ST FONTS Stade de la CRESSONIERE à 9H30

CO ST FONTS 1-2 / VENISSIEUX FC 1-2 / ASBGL 1-2 / FEYZIN 1-2

COMMISSION U7

Responsable : C. MOUNIER

Mail des clubs

AS MONTCHAT ; précisions sur le nombre d'équipes **3** au total. Ne peut actuellement recevoir de festi foot cause travaux sur leurs installations.

VENISSIEUX FC : festi foot en U7 sur le stade DELAUNE

JS IRIGNY : proposition d'accueillir les festi foot du 20 novembre et 4 décembre. Remerciements

FESTI-FOOT du 9 OCTOBRE

Site ASUL Stade SEVERINE à 9H30

ASUL 1-2 / FCL 4-5-6 / FC ROULE 1-2 / AS MONTCHAT 1-2-3

Site US MEYZIEU Stade des SERVIZIERES à 9H30

US MEYZIEU 1-2-3 / FC GERLAND 3-4 / FCL 7-8-9 / AS BUERS 1-2

Site FCLYON Stade EBRARD à 9H30

FCL 1-2-3 / ASVEL 1-2-3 / JS IRIGNY 1-2 / ES TRINITE 3-4 / O.PIERRE BENITE 1-2

Site VENISSIEUX Stade A.DELAUNE à 9H30

VENISSIEUX FC 1-2-3 / CO ST FONTS 1 / CHARLY 1-2 / FEYZIN 1-2-3 / FCL 10-11-12

Site CHASSIEU DECINES FC Stade TISSERAND à 9H30

CDFC 1-2 / US MEYZIEU 4-5-6 / UGA 1-2 / SCBTP 3-4 / AS BELLECOUR 1-2-3

Site ASBGL Stade J. JAURES à 9h30

ASBGL 1-2-3 / CDFC 3-4 / VENISSIEUX FC 4-5-6 / SCBTP 1-2

Site ES TRINITE Stade BAVOZET à 9H30

ES TRINITE 1-2 / FC GERLAND 1-2 / VILL UNITED 1-2 / UGA 3-4 / ASAV 1 / VENISSIEUX FC 7-8

A remplir et à nous retourner feuilles de bilan et feuilles d'effectifs (par courrier)

Prochains festi-foot le 20 novembre ; 4 décembre, merci de nous proposer vos installations.